



DOUANE EN CHIFFRES

LES RECETTES DOUANIÈRES

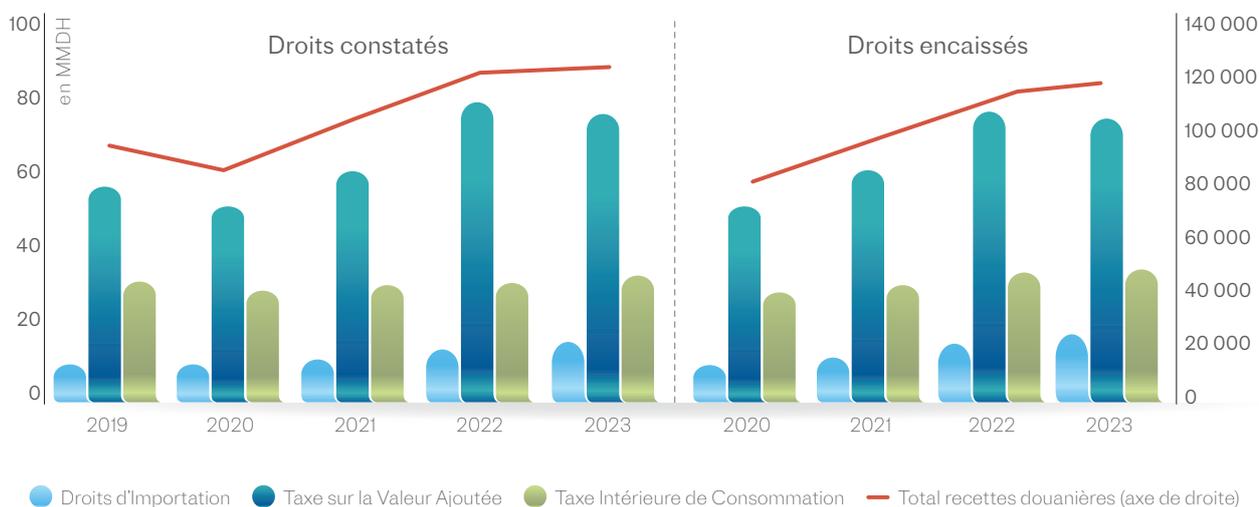
RÉPARTITION DES RECETTES DOUANIÈRES PAR RUBRIQUE DE : 2019 À 2023

Les recettes douanières encaissées au titre de 2023 ont atteint un record jamais réalisé auparavant, soit 132,6 Milliards de DH contre 131 Milliards de DH en 2022, affichant ainsi un taux de croissance de 1,2%. Cette performance s'explique principalement

par la hausse des recettes du droit d'importation et l'évolution des taxes intérieures de consommation notamment les tabacs manufacturés.

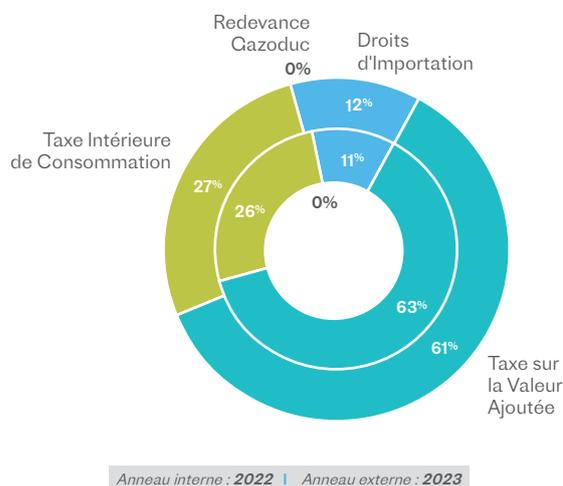
Par rapport aux prévisions de la loi de finances 2023, les recettes douanières ont atteint 101,28%.

Evolution des recettes douanières sur les cinq dernières années



La structure des recettes douanières budgétaires en 2023 a été marquée par le recul de la part de la TVA de 2 points (soit 61% en 2023 contre 63% en 2022) au profit des droits d'importation qui représentent 12% des réalisations et des taxes intérieures de consommation représentant 27% des recettes, soit un point de plus par rapport à 2022 pour ces deux rubriques.

Répartition des recettes budgétaires par rubrique Année 2022- 2023



Évolution des recettes douanières par rubrique sur les cinq dernières années

RUBRIQUES (En MMDH)	Droits constatés						Droits encaissés				
	2019	2020	2021	2022	2023	Var en %	2020	2021	2022	2023	Var en %
Droits d'importation (DI)	9,6	9,3	11,7	13,7	16,2	18,5%	9,2	11,6	13,6	15,4	13,0%
Taxes Intérieures de Consommation (TIC) dont :	29,9	27,4	31,0	31,6	32,8	3,7%	26,9	30,8	31,3	33,0	5,5%
▶ TIC sur les produits énergétiques	16,6	14,4	16,4	16,2	16,2	-0,1%	13,9	16,7	15,8	16,2	2,7%
▶ TIC sur les tabacs manufacturés	11,3	11,0	12,2	12,7	13,7	7,7%	11,1	11,8	12,8	13,9	8,4%
▶ TIC sur les autres produits	1,9	2,0	2,4	2,7	3,0	8,1%	1,9	2,4	2,7	2,9	8,4%
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) dont :	56,1	49,0	61,1	78,2	75,8	-3,1%	48,6	60,5	77,8	75,3	-3,2%
▶ TVA sur les produits énergétiques	9,8	7,3	10,4	18,1	14,5	-19,7%	7,2	10,3	17,8	14,6	-18,1%
▶ TVA sur les autres produits	46,3	41,7	50,7	60,1	61,3	1,9%	41,4	50,3	59,9	60,7	1,2%
Redevance Gazoduc	1,0	0,5	0,8	0,0	0,0	-	0,5	0,8	0,0	0,0	-
TOTAL DES RECETTES BUDGÉTAIRES	97,1	86,6	105,0	124,0	125,4	1,1%	85,6	104,3	123,2	124,2	0,8%
Recettes affectées aux comptes spéciaux de trésor	5,9	5,2	6,1	6,8	7,2	6,8%	5,1	6,2	6,7	7,2	8,2%
Recettes transférées à d'autres organismes	0,7	0,7	0,8	1,2	1,1	-4,6%	0,7	0,8	1,2	1,1	-3,7%
TOTAL DES RECETTES DOUANIÈRES	103,7	92,5	111,9	132,0	133,7	1,3%	91,3	111,2	131,0	132,6	1,2%

ANALYSE DES RECETTES DOUANIÈRES PAR RUBRIQUE

Droits d'importation

Les recettes au titre du droit d'importation ont évolué de 18,5%, en raison de la forte progression du DI sur les vins (+1,3 Milliards de DH), sur le sucre (+562 MDH) et sur les produits soumis au taux de 40% (+582 MDH).

Recettes au titre du DI par produit (en MDH)

Principaux produits	2022	2023	Ecart	Var.
Sucre brut ou raffiné	1 150,6	1 712,9	562,3	48,9%
Animaux vivants (ovins)	3,6	1 271,3	1 267,8	++
Voitures de tourisme	688,6	821,5	133,0	19,3%
Articles de bonneterie	726,4	613,8	-112,6	-15,5%
Chaussures	590,2	606,1	15,9	2,7%
Vêtements confectionnés	616,0	548,1	-67,9	-11,0%
Etoffes de bonneterie	316,5	360,6	44,1	13,9%
Quincaillerie de ménage et articles d'économie domestique	333,3	360,3	27,0	8,1%
Tissus et fils de fibres synthétiques et artificielles	289,6	345,9	56,3	19,4%
Cycles et motocycles, leurs parties et pièces	249,3	338,7	89,4	35,9%
Autres	8 753,1	9 270,4	517,3	5,9%
Droit d'importation	13 717,2	16 249,9	2 532,7	18,5%

Par ailleurs, l'année 2023 a été marquée par la mesure de suspension de la perception du droit d'importation sur :

- Le blé tendre et le blé dur au cours de toute l'année ;
- Les fèves, les haricots communs, les lentilles, les pois chiches ;
- Certaines graines oléagineuses et les huiles brutes à partir du 3 juin 2022 ;
- Les bovins domestiques ;
- Les tubes en acier d'un diamètre de 3200 mm du 3 juillet au 31 décembre 2023.

Taxe sur la Valeur Ajoutée

Les recettes de la TVA ont reculé de 3,1%, atteignant 75,8 milliards de DH contre 78,2 Milliards de DH en 2022 :

- ▶ TVA sur les produits énergétiques : Baisse de 19,7% ou -3,6 Milliards de DH en raison de la régression des recettes de la TVA sur le gasoil de 17,4%, le butane de 25,5%, les houilles de 33,2% et le fioul lourd de 48,8%.

Recettes au titre de la TVA énergie par produit (en MDH)

Principaux produits	2022	2023	Ecart	Var.
Gasoil	7 584,3	6 266,0	-1 318,4	-17,4%
Houilles	4 511,1	3 011,6	-1 499,5	-33,2%
Butane	2 225,1	1 657,5	-567,6	-25,5%
Super	1 029,2	961,7	-67,5	-6,6%
Gaz naturel	185,2	651,9	466,7	252,0%
Fioul lourd	1 017,6	521,2	-496,4	-48,8%
Bitumes	399,0	472,4	73,4	18,4%
Coke de pétrole	453,4	371,0	-82,4	-18,2%
Huiles de base	298,5	264,4	-34,2	-11,4%
Propane	182,1	154,4	-27,7	-15,2%
Autres	199,6	192,4	-7,2	-3,6%
Total de la TVA sur les produits énergétiques	18 085,1	14 524,4	-3 560,8	-19,7%

- ▶ TVA sur les autres produits : Hausse de 1,9% ou +1,2 MMDH, sous l'effet de la progression des recettes de la TVA au taux de 20% de 3,8% et de la TVA au taux de 7% de 19,4%, atténuée par la régression de la TVA au taux de 10% de 47,1% et au taux de 14% de 38,7%.

Recettes au titre de la TVA hors énergie par produit (en MDH)

Principaux produits	2022	2023	Ecart	Var.
Voitures de tourisme	4 349,6	4 770,8	421,2	9,7%
Matières plastiques et ouvrages divers en plastique	3 212,2	2 835,1	-377,1	-11,7%
Tabacs	1 587,8	2 009,3	421,5	26,5%
Produits chimiques	2 000,3	1 789,1	-211,2	-10,6%
Voitures utilitaires	1 538,2	1 588,3	50,1	3,3%
Machines et appareils divers	1 134,6	1 293,3	158,7	14,0%
Appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil	942,3	1 023,5	81,2	8,6%
Tubes, tuyaux et profilés creux en fonte, fer et acier	279,8	1 008,3	728,5	260,4%
Papiers et cartons; ouvrages divers en ces matières	1 269,2	957,6	-311,6	-24,6%
Etoffes de bonneterie	783,3	901,5	118,2	15,1%
Autres	43 032,3	43 116,0	83,7	0,2%
TVA sur les autres produits	60 129,6	61 292,7	1 163,1	1,9%

Taxe Intérieure de Consommation

- ▶ La TIC sur les produits énergétiques a accusé une très légère baisse de 0,1% par rapport à l'année 2022 en raison de la diminution des recettes de la TIC sur le gasoil de 1,2%, atténuée par la hausse des recettes de la TIC sur le supercarburant de 3,2%. Il y a lieu de rappeler que cette taxe est perçue sur les quantités mises sur le marché et non pas sur leur valeur.

Recettes au titre de la TIC énergie par produit (en MDH)

Produits	2022	2023	Ecart	Var.
Gasoil	12 817,2	12 666,1	-151,1	-1,2%
Super	2 629,4	2 713,5	84,1	3,2%
Autres	738,9	781,7	42,8	5,8%
TIC sur les produits énergétiques	16 185,5	16 161,4	-24,1	-0,1%

- ▶ La TIC sur les tabacs manufacturés a augmenté de 7,7% ou +977,4 MDH par rapport à l'année précédente, suite à la progression des mises à la consommation des tabacs (régime « 010 » et « 050 ») de 28% en passant de 5.765,7 MDH en 2022 à 7.362,6 MDH en 2023. La production locale, a en revanche, baissé de 9%, soit 6.281 MDH en 2023 contre 6.908,5 MDH réalisée en 2022.

Recettes au titre de la TIC sur les tabacs manufacturés par produit (en MDH)

Produits	2022	2023	Ecart	Var.
Cigarettes contenant du tabac	12 555,2	13 488,9	933,7	7,4%
Produits destinés à une inhalation sans combustion contenant de la nicotine	16,5	43,7	27,2	164,5%
Tabac pour pipe à eau	58,5	43,4	-15,1	-25,9%
Cigares et cigarillos contenant du tabac	17,9	27,7	9,8	55,0%
Autres	26,0	47,7	21,8	83,9%
TIC sur les Tabacs manufacturés	12 674,1	13 651,5	977,4	7,7%

- Les recettes au titre de la TIC hors énergie et tabacs ont affiché un rythme de progression de 8,1% ou +221,9 MDH, ventilées comme suit :

Recettes au titre de la TIC sur les autres produits (en MDH)

Produits	2022	2023	Ecart	Var.
TIC sur les bières	1 141,6	1 176,5	34,9	3,1%
TIC sur les boissons gazeuses et limonades	606,4	619,0	12,7	2,1%
TIC sur les alcools	586,6	676,1	89,5	15,2%
TIC sur les vins	337,0	390,4	53,4	15,8%
Droits d'essai et de garantie	73,7	105,3	31,5	42,8%
Total TIC sur les autres produits	2 745,2	2 967,2	221,9	8,1%

ÉVOLUTION DES RECETTES DOUANIÈRES PAR RAPPORT À CERTAINS AGRÉGATS ÉCONOMIQUES

En 2023, les recettes douanières budgétaires en droits constatés ont contribué à hauteur de 42% dans les recettes fiscales contre 44% en 2022. Rapportées par rapport au PIB, ces recettes ont constitué 9,3% en 2023 contre 9,9% en 2022.

Évolution des recettes douanières par rapport à certains agrégats économiques

RUBRIQUES (En MMDH)	Droits constatés					Droits encaissés			
	2019	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023
Recettes budgétaires douanières	97,1	86,6	105,0	124,0	125,4	85,6	104,3	123,2	124,2
► En % des recettes fiscales	40%	38%	43,5%	44,2%	42,3%	38%	43%	44%	42%
Recettes Douanières	103,7	92,5	111,9	132,0	133,7	91,3	111,2	131,0	132,6
► En % du PIB	9,0%	8,5%	9,5%	9,9%	9,3%	8,4%	9,4%	9,9%	9,2%
Droits d'importation	9,6	9,3	11,7	13,7	16,2	9,2	11,6	13,6	15,4
Taux de pression fiscale en %	2,0%	2,2%	2,2%	1,9%	2,3%	2,2%	2,2%	1,8%	2,1%

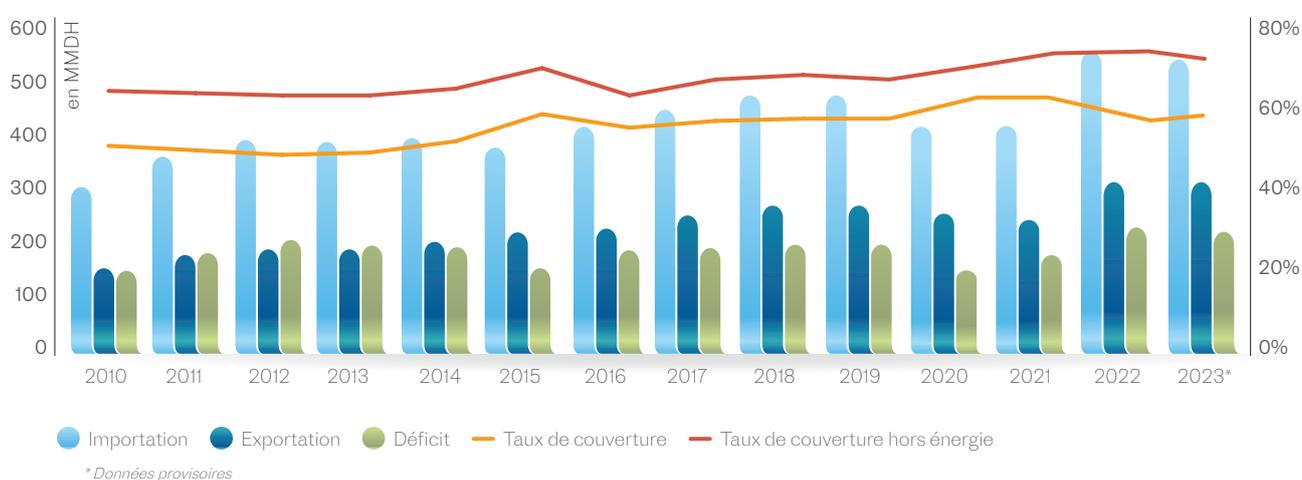
* Données provisoires

LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

La situation des échanges extérieurs au titre de l'année 2023 a révélé un allègement du déficit commercial de 7,3% qui a atteint 286,4 MMDH contre 308,8 MMDH en 2022.

Cette évolution est imputable à une baisse des importations (-3% ou -21,7 MMDH) en parallèle avec une très légère hausse des exportations (+0,2% ou +698 MDH), générant ainsi une amélioration du taux de couverture de 2 points (60% contre 58% en 2022).

Evolution des échanges extérieurs (2010 à 2023)



BALANCE COMMERCIALE

Les importations globales se sont établies en 2023 à 715,7 MMDH, en retrait de 3% par rapport au record de 737,4 MMDH atteint en 2022. Cette baisse s'explique essentiellement par le recul de la facture énergétique : -20,4% ou -31,2 MMDH; des achats de demi-produits : -10,5% ou -17,8 MMDH et des importations des produits bruts : -28% ou -12,4 MMDH.

La baisse a toutefois été atténuée par la hausse des importations des biens d'équipement (+14,4% ou +20,4 MMDH), des produits finis de consommation (+11,3% ou +16 MMDH) et des produits alimentaires (+3,3% ou +2,9 MMDH).

Hors produits énergétiques, les importations affichent une progression de 1,6% ou +9,5 MMDH.

Par ailleurs, les exportations ont atteint 429,3 MMDH, une sensible augmentation (+0,2% ou +698 MDH) par rapport à l'année 2022. Cette évolution est attribuable à la progression des exportations des secteurs de l'automobile (+27,4% ou +30,5 MMDH), de l'électronique et électricité (+28,4% ou +5,3 MM.DH), du textile et cuir (+5% ou +2,2 MMDH) et de l'aéronautique (+2,4% ou +503 MDH). En revanche, une forte baisse a été constatée pour la valeur des ventes des phosphates et dérivés (-34,1% ou -39,3 MMDH). Hors OCP, les exportations se sont accrues de 12% ou +40 MMDH.

Déficit commercial sur les neuf dernières années

(en MMDH)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Importations CAF	372,2	410,6	438,1	481,4	491,0	422,9	528,6	737,4	715,7
▸ Evolution en %	-4,9%	10,3%	6,7%	9,9%	2,0%	-13,9%	25,0%	39,5%	-2,9%
Exportations FAB	218,0	225,7	248,8	275,4	284,5	263,1	329,4	428,6	429,3
▸ Evolution en %	8,6%	3,5%	10,3%	10,7%	3,3%	-7,5%	25,2%	30,1%	0,2%
Déficit commercial	154,2	184,9	189,2	206,0	206,5	159,8	199,2	308,8	286,4
▸ Evolution en %	-19,1%	19,9%	2,3%	8,9%	0,2%	-22,6%	24,7%	55,1%	-7,3%
▸ En % PIB	15,7%	18,2%	17,8%	18,6%	17,9%	14,7%	16,9%	23,2%	19,9%
TAUX DE COUVERTURE	58,6%	55,0%	56,8%	57,2%	57,9%	62,2%	62,3%	58,1%	60,0%
TAUX DE COUVERTURE HORS ÉNERGIE	70,3%	62,7%	66,9%	68,2%	67,6%	70,2%	72,2%	72,6%	71,5%

* Chiffres provisoires

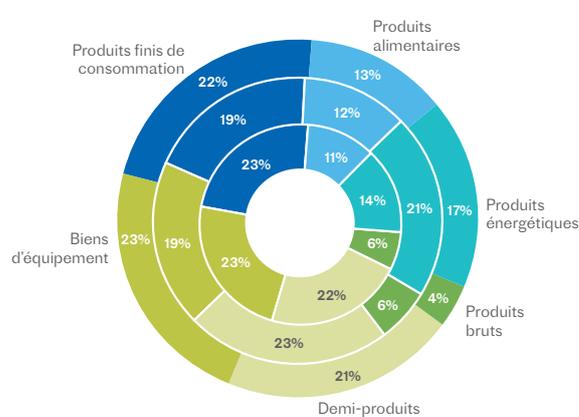
ÉCHANGES EXTÉRIEURS PAR GROUPEMENT D'UTILISATION

À l'import

À l'import, les biens d'équipement se placent au premier rang des importations avec une part de 23% en 2023, en progression de 4 points par rapport à 2022. Ils sont suivis des demi-produits qui contribuent à hauteur de 21% dans le total des importations en 2023, contre 23% en 2022 et des produits énergétiques avec 17% soit un recul de 4 points par rapport à 2022.

Les produits finis de consommation ont constitué 22% du total des importations en 2023 contre 19% un an auparavant soit un gain de 3 points. De même, la part des importations des produits alimentaires a gagné 1 point entre 2023 et 2022.

Structure des importations par groupement d'utilisation : Année 2021-2023



Anneau interne : 2021 | Anneau central : 2022 | Anneau externe : 2023

Importations par groupement d'utilisation et par principal produit (En MMDH) 2019-2023

	2019	2020	2021	2022	2023	Ecart 23/22	Var 23/22 en %
PRODUITS ÉNERGÉTIQUES	76,3	49,9	75,8	153,2	122,0	-31,2	-20,4%
▸ Gas-oils et fuel-oils	38,8	23,3	36,0	76,4	58,1	-18,2	-23,9%
▸ Houilles; coques et combustibles solides similaires	9,1	7,2	10,6	24,2	16,5	-7,7	-31,8%
▸ Gaz de pétrole et autres hydrocarbures	14,1	11,9	17,4	26,3	23,9	-2,4	-9,0%
DEMI - PRODUITS	104,5	93,2	115,9	169,7	151,9	-17,8	-10,5%
▸ Ammoniac	3,8	4,0	6,9	21,4	8,8	-12,6	-58,7%
▸ Matières plastiques et ouvrages divers en plastique	14,4	12,9	16,1	21,7	19,9	-1,7	-8,0%
▸ Produits chimiques	10,3	9,7	12,5	16,9	13,7	-3,2	-18,8%
PRODUITS ALIMENTAIRES	47,8	55,2	59,9	86,7	89,6	2,9	3,3%
▸ Blé	9,2	13,5	14,3	25,9	19,4	-6,5	-25,3%
▸ Orge	0,8	2,3	0,7	3,2	2,9	-0,3	-10,8%
▸ Sucre brut ou raffiné	4,0	4,4	5,9	7,9	10,1	2,2	27,4%
BIENS D'ÉQUIPEMENT	126,8	110,1	123,9	141,3	161,7	20,4	14,4%
▸ Parties d'avions et d'autres véhicules aériens	8,2	7,4	9,5	15,0	14,6	-0,4	-2,6%
▸ Moteurs à pistons	8,9	8,4	10,1	13,2	15,3	2,1	15,7%
▸ Fils, câbles	9,1	7,0	8,0	11,2	13,5	2,4	21,1%
PRODUITS BRUTS	22,1	19,5	29,5	44,3	31,9	-12,4	-28,0%
▸ Soufres bruts et non raffinés	6,9	4,9	10,7	18,8	8,0	-10,8	-57,4%
▸ Huile de soja brute ou raffinée	3,7	3,9	5,8	8,1	6,1	-2,0	-24,8%
▸ Ferrailles, déchets et autres minerais	1,3	1,2	2,0	3,6	4,3	0,7	18,5%
PRODUITS FINIS DE CONSOMMATION	113,0	95,0	123,5	142,0	158,0	16,0	11,3%
▸ Parties et pièces pour voiture de tourisme	18,8	15,8	19,7	24,1	30,8	6,7	27,7%
▸ Tissus et fils de fibres synthétiques et artificielles	8,2	6,5	9,0	11,4	11,7	0,3	3,0%
Or Industriel	0,3	0,0	0,2	0,3	0,6	0,4	132%
IMPORTATIONS GLOBALES	491,0	422,9	528,6	737,4	715,7	-21,7	-2,9%

- ▶ La facture énergétique a régressé de 20,4% pour se situer à 122 MMDH contre 153,2 MMDH en 2022. Cette évolution est liée essentiellement au recul des achats de gas-oils et fuel-oils (-23,9%), dû essentiellement au recul des prix (-17,9%) et des quantités importées (-7,3%). Elle revient dans une moindre mesure à la baisse des achats des houilles, coques et combustibles solides similaires (-31,8%) et du gaz de pétrole et autres hydrocarbures (-9%).
- ▶ Les importations des demi-produits ont accusé une baisse de 10,5%, s'établissant à 151,9 MM.DH, suite au recul des achats d'ammoniac (-59,1% ou -12,6 MM.DH), des produits chimiques (-18,8% ou -3,2 MM.DH) et des matières plastiques et ouvrages divers en plastique (-8% ou 1,7 MMDH).

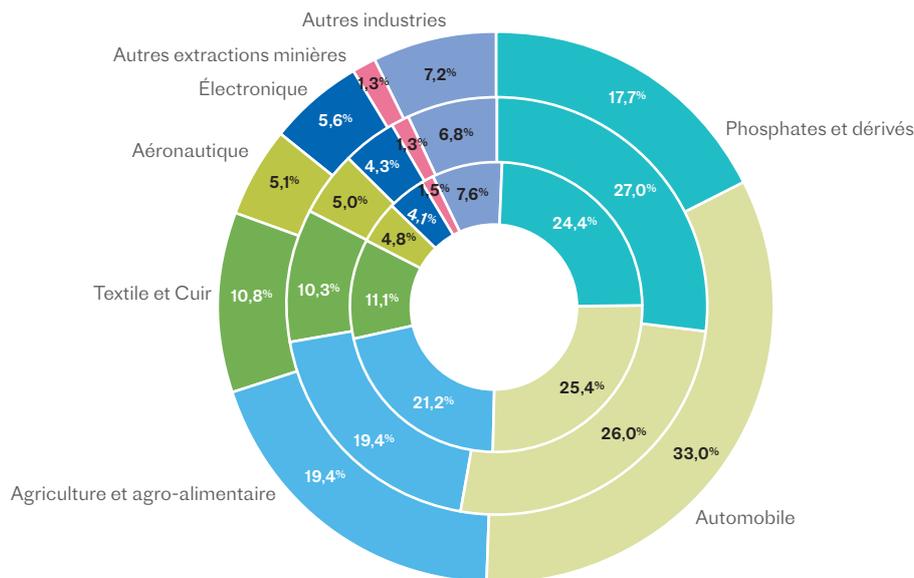
La même tendance a été constatée pour les produits bruts qui ont accusé une baisse 28% ou -12,4 MMDH sur fond de baisse des achats de soufres bruts et non raffinés (-57,4% ou -10,8 MMDH) et de l'huile de soja brute ou raffinée (-24,8% ou -2 MMDH), atténuée par la hausse des achats de ferraille, déchets et autres minerais (+18,5% ou +665 MDH) et de l'huile de tournesol (+141% ou +711 MDH).

- ▶ Les importations des produits alimentaires enregistrent une hausse de 3,3% (89,6 MMDH contre 86,7 MMDH en 2022), compte tenu principalement de la hausse des importations du sucre brut ou raffiné (+27,4% ou +2,2 MM.DH), des tourteaux(+28% ou +2 MM.DH) et des animaux vivants (+409% ou +2,3 MM.DH), atténuée toutefois par le recul des achats de blé (-25,3% ou -6,5 MM.DH).
- ▶ Les achats de biens d'équipement affichent une progression de 14,4% à près de 161,7 MMDH contre 141,3 MMDH. Cette évolution est en relation avec l'appréciation des achats des appareils pour la coupure ou connexion des circuits électriques (+37,6% ou +3,9 MM.DH), des fils, câbles (+21,1% ou +2,3 MMDH) et des avions et autres véhicules aériens ou spatiaux (+314% ou +2,1 MMDH).
- ▶ Les importations des produits finis de consommation ont affiché un accroissement de 11,3% pour atteindre 158 MMDH, porté par la hausse des achats des parties et pièces pour voitures de tourisme (+27,7% ou +6,7 MMDH), des voitures de tourisme (+15,4% ou +2,97 MMDH) et des ouvrages divers en matières plastiques (+17% ou +1,3 MMDH).

À l'export

L'automobile a été en 2023 le 1er secteur exportateur du Royaume, contribuant à hauteur de 33% dans le total des exportations, suivi par le secteur de l'agriculture et agro-alimentaire avec une part de 19,4% et des phosphates et dérivés avec une part de 17,7%. Le secteur du textile et cuir a occupé le 4ème rang avec une contribution de 10,8%.

Structure des exportations par secteur d'activité : Années 2021-2023



Anneau interne : 2021 | Anneau central : 2022 | Anneau externe : 2023

Exportations par secteur d'activité¹ 2019 – 2023 (En MMDH)

Secteur	2019	2020	2021	2022	2023	Ecart 23/22	Var 23/22 en %
PHOSPHATES ET DÉRIVÉS	48,9	50,9	80,3	115,5	76,1	-39,3	-34,1
Automobile	80,2	72,3	83,7	111,3	141,8	30,5	27,4
▶ Construction	33,9	29,2	39,4	55,1	67,6	12,5	22,6
▶ Câblage	31,9	25,7	25,3	32,6	46,1	13,5	41,5
Agriculture et agro-alimentaire	62,1	62,6	69,9	83,2	83,1	-0,1	-0,1
▶ Industrie alimentaire	32,4	32,8	36,6	43,8	43,0	-0,8	-1,8
▶ Agriculture, sylviculture, chasse	27,3	28,1	31,4	1,7	1,8	0,1	7,1
Textile et cuir	36,9	29,9	36,4	44,0	46,2	2,2	5,0
▶ Vêtements confectionnés	23,3	18,1	22,6	27,6	29,5	1,9	6,9
▶ Articles de bonneterie	7,5	5,8	7,5	8,5	8,9	0,5	5,4
▶ Chaussures	2,9	2,4	2,7	3,5	3,3	-0,2	-6,2
Aéronautique	17,5	12,7	15,8	21,4	21,9	0,5	2,4
▶ Assemblage	10,3	7,9	10,7	14,5	14,0	-0,6	-4,0
▶ EWIS (Electrical Wiring InterConnect System)	7,2	4,7	5,1	6,7	7,8	1,1	16,3
Electronique et Electricité	10,4	10,3	13,4	18,6	23,9	5,3	28,4
▶ Composants électroniques	4,3	2,8	4,1	6,7	8,4	1,7	26,0
▶ Fils, câbles et autres conducteurs pour l'électricité	2,4	4,0	5,3	7,2	9,5	2,3	31,6
▶ Appareils pour coupure ou connexion des circuits électriques	1,4	1,6	1,7	2,0	2,7	0,7	35,0
Autres extractions minières	4,2	3,4	5,0	5,4	5,6	0,2	3,5
▶ Minerai de cuivre	0,9	1,1	1,7	1,6	1,6	0,0	-2,8
▶ Sulfate de Baryum	0,947	0,4	0,9	1,2	1,1	0,0	-4,0
Autres industries	24,3	21,0	24,9	29,1	30,9	1,8	6,4
▶ Métallurgie et Travail des Métaux	6,5	6,1	8,7	9,0	8,9	-0,1	-1,1
▶ Industrie pharmaceutique	1,3	1,2	1,4	1,4	1,6	0,1	10,1
▶ Industrie du plastique et du caoutchouc	1,7	2,0	2,1	2,3	2,3	0,0	0,0
TOTAL EXPORT	284,5	263,1	329,4	428,6	429,3	0,7	0,2

* Données provisoires

- ▶ Le secteur de l'automobile a poursuivi sa progression considérable avec une croissance de 27,4% pour atteindre une performance record de 141,7 MM.DH. Cette expansion est le résultat de la hausse des ventes de tous les segments du secteur, essentiellement le segment de la construction (+22,6%), celui du câblage (+32,5%) et celui de l'intérieur véhicules et sièges (+25,3%).

Le nombre de voitures de tourisme exportées affiche une progression de 20% par rapport à 2022 avec 12% pour le Groupe Renault et 39% pour Peugeot Citroën Automobile Maroc.

Exportations du secteur automobile en nombre d'unités

	2019	2020	2021	2022	2023*	Var. 23/22
Nombre d'unités	365 907	298 001	345 375	427 033	510 414	20%
Total Groupe Renault :	356 372	242 138	252 361	303 326	338 967	12%
▶ Renault Tanger Exploitation	287 199	191 361	204 630	237 354	266 459	12%
▶ SOMACA	69 173	50 777	47 731	65 972	72 508	10%
Peugeot Citroën Automobile Maroc (PCAM)	9 535	55 863	93 014	123 707	171 447	39%

* Chiffres provisoires

(1) A partir du 1^{er} Janvier 2019, les données des exportations sont établies selon la nouvelle approche de structuration des secteurs en Ecosystème conformément au plan d'accélération industrielle. Les calculs sont ainsi réalisés sur la base de listes d'opérateurs fournies et mises à jour par le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique. Les données 2019 ont été en conséquence révisées selon cette approche.

- ▶ Les ventes du secteur de l'électronique et électricité ont augmenté de 28,4% ou +5,3 MMDH atteignant 23,9 MMDH, sur fond de hausse significative des ventes des fils, câbles (+31,6% ou +2,3 MMDH), des composants électroniques (+26% ou +1,7 MMDH) et des appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques (+35,1% ou +711 MDH).
- ▶ Les ventes à l'étranger du textile et cuir ont affiché un taux de progression de 5% à 46,2 MMDH. Cette évolution est imputable à la hausse des exportations des principaux segments de ce secteur en l'occurrence, les vêtements confectionnés (+7% ou +1,9 MMDH), les articles de bonneterie (+5,4% ou +462 MDH).
- ▶ Les exportations du secteur de l'aéronautique se sont renforcées de 2,4% pour atteindre 21,9 MMDH, soutenues principalement par la hausse des exportations du segment de l'EWIS (Electrical Wiring Interconnection System) de 16,3% ou +1,1 MMDH, freinée par la baisse des ventes du segment de l'assemblage de 4% ou -584 MDH.
- ▶ Les exportations du secteur de phosphates et dérivés ont fléchi de 34% à 76,1 MMDH contre 115,5 MMDH en 2022. Ce repli est le résultat de la baisse des ventes

des engrais naturels et chimiques (-31%), de l'acide phosphorique (-43%) et de phosphates (-38%). En conséquence, la part du secteur des phosphates et dérivés dans l'ensemble des exportations a baissé de 9,3 points pour atteindre 17,7% en 2023, contre 27% en 2022.

- ▶ Les exportations du secteur de l'agriculture et agro-alimentaire ont quasiment stagné (-0,1%), soient près 83,1 MMDH, suite principalement au repli des ventes de l'industrie alimentaire (-1,8% ou -723 MDH), atténuée par la hausse de la pêche et de l'aquaculture (+7,2% ou +121 MDH) et l'industrie du tabac (+41,6% ou +314 MDH).
- ▶ Les exportations des extractions minières se sont situées à 5,4 MMDH, en baisse de 3,4% ou -189 MDH, notamment en raison de la régression des envois de sulfate de baryum (-4% ou -47 MDH) et du minerai de zinc (-21,6% ou -141 MDH).
- ▶ Quant aux exportations des autres industries, elles ont atteint 30,9 MMDH, en progression de 6,4% en liaison avec l'augmentation enregistrée par les ventes de l'industrie pharmaceutique (+10%) et de la légère hausse de celles de l'industrie du plastique et du caoutchouc.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS PAR FAMILLE DE RÉGIMES DOUANIERS

Les importations simples ont affiché, entre 2022 et 2023, une régression de 3% et représentent les deux-tiers du total des importations.

Les importations en Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif (ATPA) ont enregistré également une baisse de 2% ou -3,9 MMDH par rapport à 2022, contribuant à hauteur de 28% au total des importations en 2023. Cette évolution est

principalement liée à la chute des importations en ATPA des intrants du secteur des phosphates et dérivés à savoir l'ammoniac (-59% ou -12,5 MMDH) et le soufre brut (-57% ou -10,8 MMDH). Cette tendance a été atténuée par la hausse des importations en ATPA des parties et pièces pour voitures (+40% ou +7,6 MMDH) et des appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques et résistances (+46% ou +3,5 MMDH).

Importations par famille de régimes douaniers

(en MDH)	2021	2022*	2023	Var. 23/22	Part en 2021	Part en 2022	Part en 2023
Import simple	360 806	486 533	469 531	-3%	68%	66%	66%
Import en ATPA	138 788	202 400	198 461	-2%	26%	27%	28%
▶ Avec paiement	107 667	159 571	151 537	-5%	20%	22%	21%
▶ Sans paiement	31 121	42 829	46 923	10%	6%	6%	7%
Import autres régimes	28 977	48 507	47 709	-2%	5%	7%	7%
TOTAL IMPORT	528 571	737 441	715 701	-3%	100%	100%	100%

* Données provisoires

En 2023, Les exportations en suite d'ATPA affichent une stagnation par rapport à 2022, avec une part de 75% du total des exportations. Cette évolution est due essentiellement à la forte baisse des exportations en suite d'ATPA des engrais naturels et chimiques (-31% ou +24,1 MMDH) et de l'acide phosphoriques (-44% ou -10

MMDH), qui a été freinée par la progression des exports en suite d'ATPA des voitures de tourisme (+21% ou +9,7 MMDH), des fils et câbles (+28% ou +10,5 MMDH) et des parties et pièces pour voitures et véhicules de tourisme (+37% ou +4,2 MMDH).

Exportations par famille de régimes douaniers

(en MDH)	2021	2022*	2023	Var. 23/22	Part en 2021	Part en 2022	Part en 2023
EXPORT en suite d'ATPA	243 037	321 614	321 872	0,1%	74%	75%	75%
▶ Avec paiement	197 977	262 994	258 533	-2%	60%	61%	60%
▶ Sans paiement	45 060	58 620	63 339	8%	14%	14%	15%
EXPORT SIMPLE	35 456	42 643	39 424	-8%	11%	10%	9%
EXPORT AUTRES REGIMES	50 911	64 355	68 014	6%	15%	15%	16%
TOTAL EXPORT	329 405	428 612	429 310	0,2%	100%	100%	100%

* Données provisoires

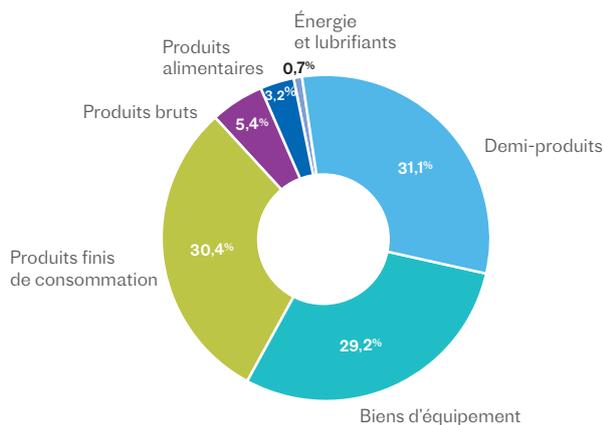


ZOOM SUR LES ADMISSIONS TEMPORAIRES POUR PERFECTIONNEMENT ACTIF (ATPA)

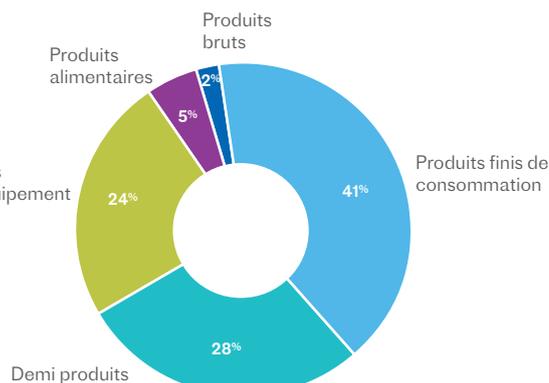
En 2023, les demi-produits ont représenté 31,1% des importations en ATPA, suivis par les produits finis de consommation avec 30,4% et par les biens d'équipement avec 29,2%.

A l'export, les produits finis de consommation ont contribué à hauteur de 41% dans le total des exportations en suite d'ATPA en 2023, constitué pour l'essentiel des exportations de véhicules de tourisme et de leurs parties. Les demi-produits et les biens d'équipement ont représenté respectivement 28% et 24% du total des exportations en suite d'ATPA.

Répartition des importations en ATPA par groupement d'utilisation en 2023



Répartition des exportations en suite d'ATPA par groupement d'utilisation en 2023



ÉCHANGES EXTÉRIEURS PAR DIRECTION RÉGIONALE

En termes de flux des échanges extérieurs au niveau des régions, la Direction Régionale de Casablanca-Settat et la Direction Régionale de Tanger-Tétouan-AL Hoceima s'accaparent 82% du total des importations.

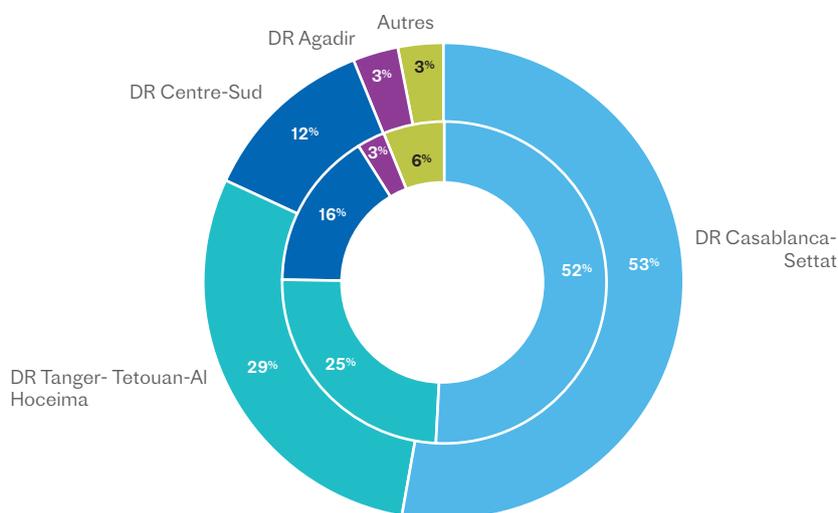
La Direction Régionale de Casablanca-Settat est la première porte d'entrée des marchandises au Maroc avec une part de 53% des importations globales, dont 34% ont transité par le port de Casablanca.

Quant à la Direction Régionale de Tanger-Tétouan-AL Hoceima, elle a enregistré une part de 29% du total

des importations dont l'essentiel est entré par le port de Tanger Med (soit 26%). Ce port a vu ses importations augmenter de 11% (+18,6 MMDH) entre 2022 et 2023.

La baisse des importations concerne principalement la Direction Interrégionale du Centre-Sud (-29% ou -35,5 MMDH), la Direction Régionale de l'Oriental (-15% ou -2,1 MMDH) et la Direction Régionale d'Agadir (-8% ou -1,8 MMDH).

Importations par direction régionale : Année 2022-2023



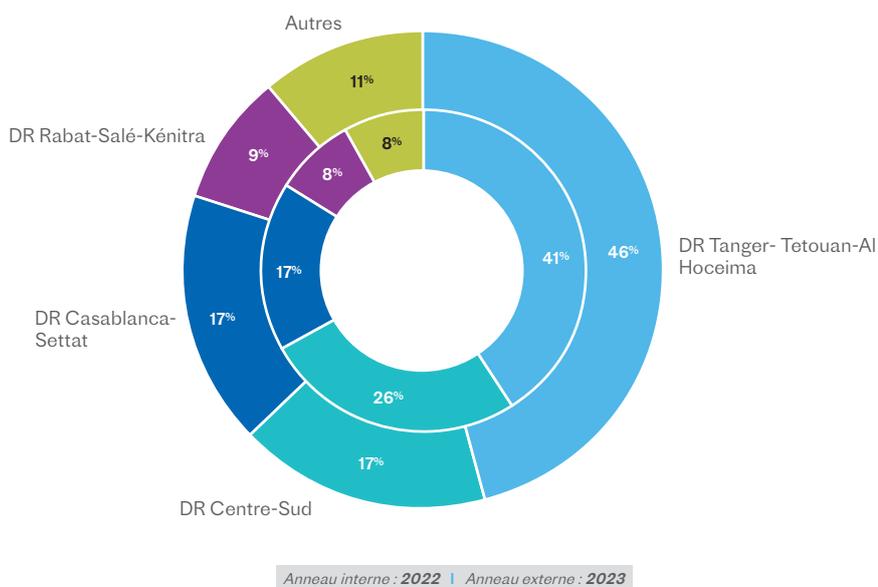
Anneau interne : 2022 | Anneau externe : 2023

Concernant les exportations, la Direction Régionale de Tanger-Tétouan-AL Hoceima constitue la première porte de sortie des biens avec une part de 46% du total des exportations, soit 5% de plus que la part enregistrée en 2022.

Environ 90% des exportations du Royaume en 2023 ont été réalisées à partir de 4 directions régionales à

savoir, la Direction Régionale de Tanger-Tétouan-AL Hoceima (46%), la Direction Régionale du Centre-Sud et la Direction Régionale de Casablanca-Settat occupent la 2^{ème} position avec une contribution de 17%, suivies de la Direction Régionale de Rabat-Salé-Kénitra (9%).

Exportations par direction régionale : Année 2022-2023



LE NOMBRE DE DÉCLARATIONS (DUM) ENREGISTRÉES

Le nombre total des déclarations douanières a évolué de 4,3% compte tenu de la progression des déclarations enregistrées à l'import de 4,7% ou + 46,9 milles DUMs et à l'export de 4% ou +30,8 milles DUMs.

EVOLUTION DU NOMBRE DE DÉCLARATIONS PAR FAMILLE DE RÉGIMES DOUANIERS

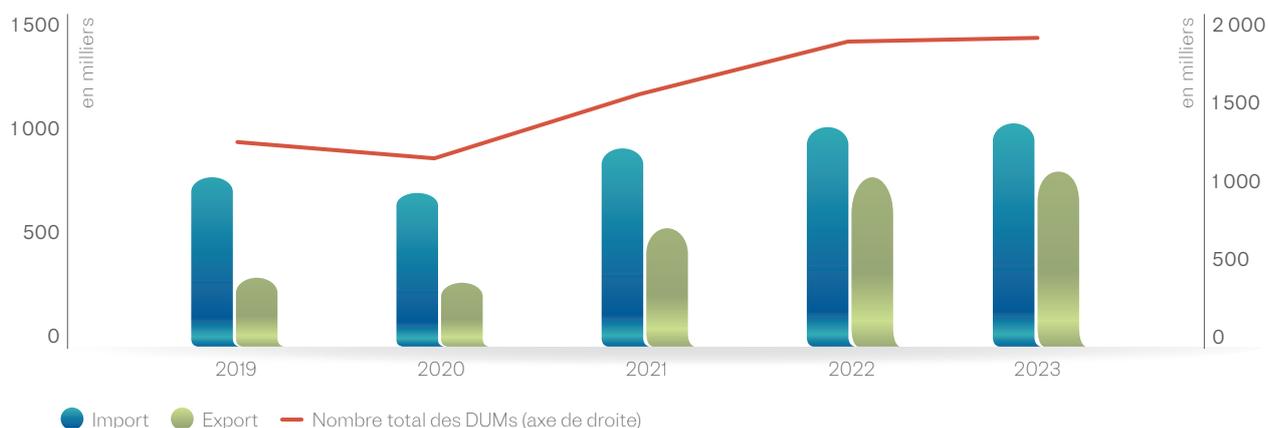
Par famille de régimes douaniers, 31% des déclarations ont concerné les importations simples, 22% les exportations simples et 20% les exportations en suite de RED.

Nombre de déclarations par famille de régime douanier sur les cinq dernières années

	2019	2020	2021	2022	2023	Var.
NOMBRE DE DUM À L'IMPORT, DONT	776 042	683 868	884 797	996 806	1 043 792	4,7%
▶ Importation simple	525 055	468 839	545 831	562 173	589 455	4,9%
▶ Importations sous RED	146 327	119 261	164 807	222 122	224 942	1,3%
▶ Transit à l'import	95 706	87 607	157 616	190 795	208 318	9,2%
▶ Réimportations RED	8 575	7 851	16 136	21 293	20 586	-3,3%
▶ Transit intérieur	379	310	407	423	491	16,1%
NOMBRE DE DUM À L'EXPORT, DONT	308 295	281 961	541 428	760 880	791 682	4,0%
▶ Exportations simples	153 306	145 302	282 710	381 131	407 421	6,9%
▶ Exportations en suite de RED	154 989	136 659	258 718	379 749	384 261	1,2%
NOMBRE DE DUM DES RÉGIMES INTERNES, DONT	43 393	40 195	47 558	54 515	55 075	1,0%
▶ Cession	34 379	32 067	37 474	42 055	40 731	-3,1%
▶ Mises à la consommation en suite de RED	4 109	4 131	4 513	5 575	6 872	23,3%
▶ Transbordement	1 616	1 642	2 075	2 703	2 933	8,5%
▶ Impôts Indirects (TIC)	1 269	1 096	1 556	1 331	1 855	39,4%
▶ Autres	2 020	2 020	1 259	1 943	2 851	46,7%
NOMBRE TOTAL DE DUM	1 127 730	1 006 024	1 473 783	1 812 201	1 890 549	4,3%

* Données provisoires

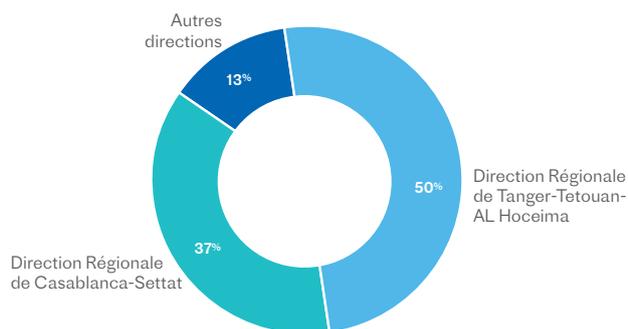
Évolution du nombre de DUM à l'import et à l'export (de 2019 à 2023)



RÉPARTITION DU NOMBRE DE DÉCLARATIONS PAR DIRECTION RÉGIONALE

En 2023, 50% des DUMs ont été souscrites au niveau de la Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma suivie par la Direction Régionale de Casablanca-Settat avec une part de 37%.

Répartition du nombre de DUM par direction régionale



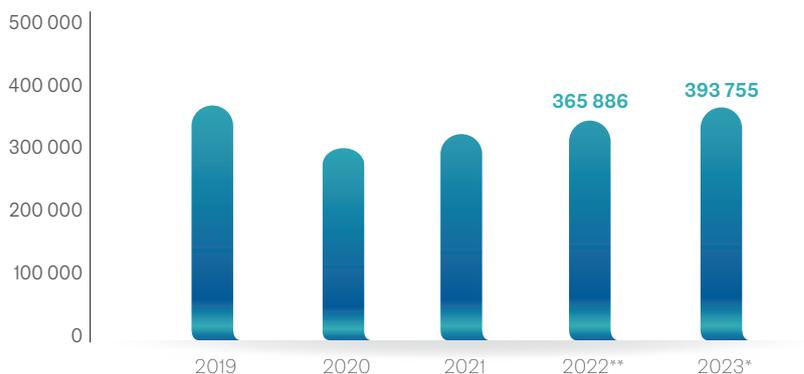
LES MAGASINS ET AIRES DE DEDOUANEMENT (MEAD)

Afin d'assurer une plus grande fluidité dans la circulation des marchandises et ainsi minimiser les coûts de transaction des entreprises et réduire le délai de dédouanement, l'administration a opté pour la création de MEAD aux alentours des enceintes douanières (ports et aéroports).

Évolution du nombre de MEAD sur les cinq dernières années

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de MEAD	80	78	84	81	82

Évolution du nombre de déclarations dans les MEAD (de 2019 à 2023)



(*) : Données provisoires

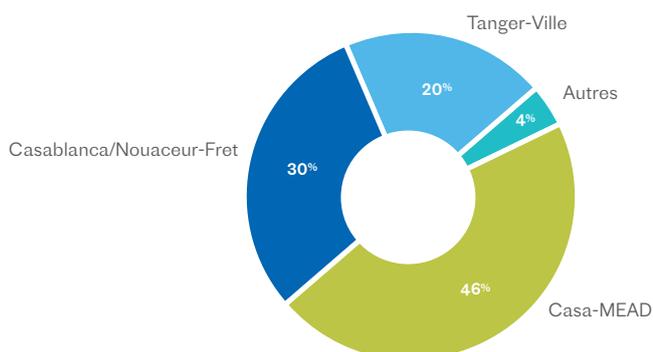
(**) : Données actualisées

Le nombre de déclarations en douane enregistrées en 2023 au niveau des MEAD a contribué à hauteur de 20,8% du total des déclarations de l'année 2023.

Le flux des marchandises dans les MEAD a enregistré une hausse de 8,9% durant l'année 2023.

Le bureau de Casablanca-MEAD vient en tête avec une contribution de 46%, suivi de Nouaceur-Fret et de Tanger-ville avec des parts respectives de 30% et 20%.

Répartition des déclarations en 2023 dans les MEAD par bureau



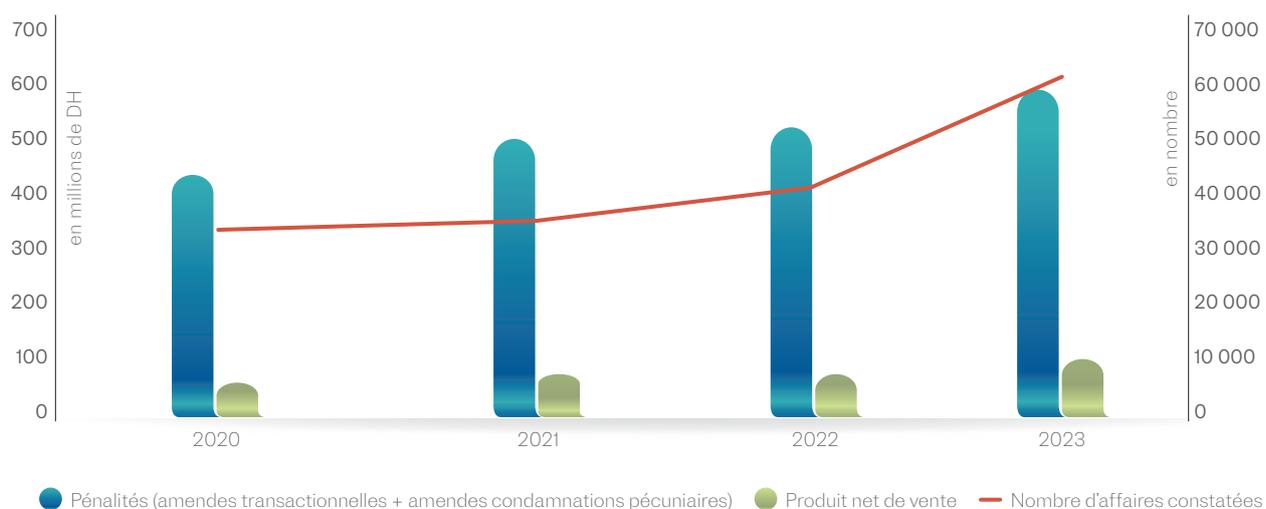
LE CONTENTIEUX

ÉVOLUTION DES AFFAIRES CONTENTIEUSES

L'année 2023 a été marquée par une hausse de 70% des affaires contentieuses constatées par l'ADII, soit 61 722 affaires contre 36 304 en 2022.

Le produit net des ventes de marchandises saisies et des confiscations a accusé une hausse de 47%, soit 117 MDH contre 79,5 MDH en 2022.

Évolution des affaires contentieuses



Evolution du nombre d'affaires, pénalités et produit net des ventes

	2020	2021	2022	2023	Var. 23/22
Nombre d'affaires constatées* dont :	29 671	31 446	36 304	61 722	70%
Affaires véhicules	3 366	2 480	3 021	19 805	556%
(en MDH)					
Pénalités (amendes transactionnelles + amendes condamnations pécuniaires)	454,9	529,5	552,3	605,2	10%
Produit net des ventes des marchandises saisies et des confiscations	49,2	80,8	79,5	117,0	47%

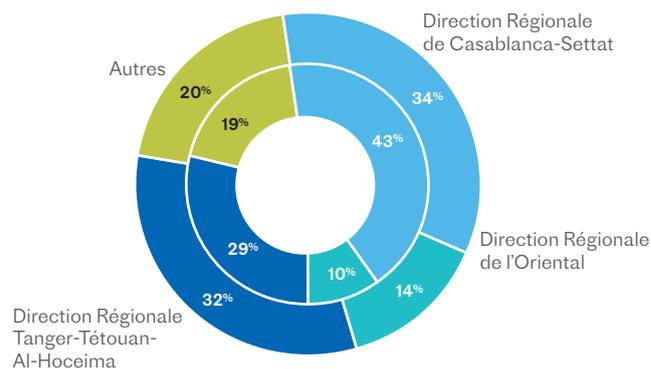
(*) Sont exclues les affaires de stupéfiants constatées par les corps autres que la douane

AFFAIRES CONTENTIEUSES PAR DIRECTION RÉGIONALE

La part des affaires contentieuses enregistrées à la Direction Régionale de Casablanca Settat est passée de 43% en 2022 à 34% en 2023, soit un recul de 9 points, contre un gain de 3 points pour la Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima et 4 points pour la Direction Régionale de l'Oriental.

Durant les années 2022 et 2023, environ 7 affaires contentieuses sur 10 ont été constatées au niveau des Directions Régionales de Casablanca Settat et la Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima.

Répartition des affaires constatées par direction régionale en 2023



Anneau interne : 2022 | Anneau externe : 2023

GESTION DES REQUÊTES

PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITÉ

En 2023, Le nombre des requêtes soumises par voie électronique a connu une diminution, de -22% passant de 6 337 en 2022 à 4962 en 2023. Les demandes d'informations sont chiffrées à 3054 en 2023 contre 4 136 en 2022, représentant une diminution notable de -26%, tandis que les réclamations ont totalisé 1908 en 2023 contre 2201 l'année précédente, soit -13%.

Par ailleurs, les appels téléphoniques reçus via le Numéro Economique et la Hotline MRE sont passés de 15 322 appels en 2022 à 14 243 en 2023 (-7%).

Le délai de traitement des requêtes a connu une nette amélioration passant de 1,8 jour en 2022 à 1,5 jour, tandis que le taux de réponse aux appels téléphoniques s'est établi à 89%.

14 243



appels téléphoniques reçus sur le Numéro économique et la Hotline MRE

3 054



demandes d'information électroniques reçues

1 908



réclamations électroniques reçues

1,5 JOUR



de délai moyen de traitement des requêtes

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES REQUÊTES

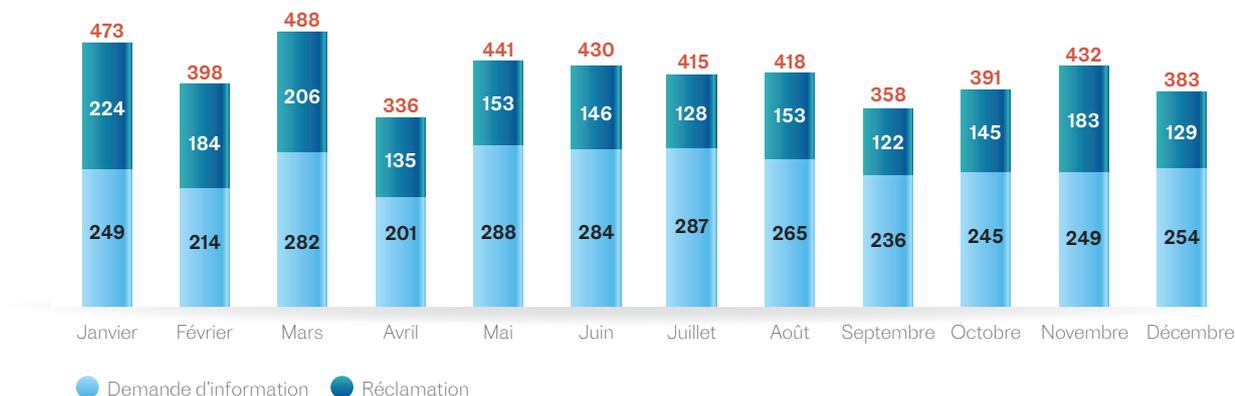
La répartition des requêtes par structures montre que la Direction Régionale de Casablanca-Settat (1623), la Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (1062) et l'Administration Centrale (1029), ont été les

plus sollicitées en 2023 avec un volume représentant 75% des requêtes reçues par l'ADIL. La moyenne mensuelle des requêtes reçues s'est établie à 414 contre une moyenne de 528 en 2022.

REPARTITION MENSUELLE DES REQUÊTES

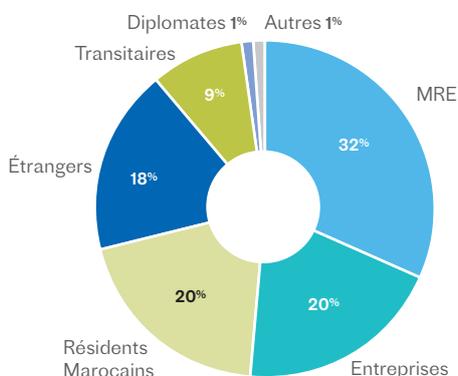
Les mois de janvier et de mars 2023 ont enregistré un pic de réception de requêtes avec respectivement 473 et 488 requêtes, principalement en raison du

dépôt des réclamations portant sur la restitution des drones saisis.



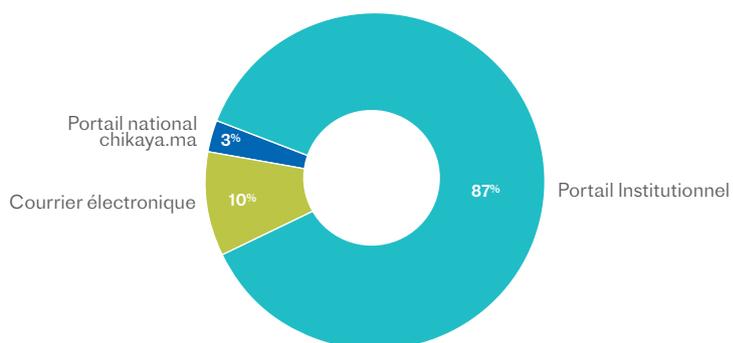
REPARTITION DES REQUETES PAR PROFIL

Les Marocains Résidents à l'Etranger sont la population ayant le plus sollicité l'Administration (32%), suivie des entreprises, des résidents marocains (20% chacun) et les étrangers (18%).



REPARTITION DES REQUETES PAR CANAL DE RECEPTION

La plupart des demandes (87%) ont été soumises directement via la plateforme dédiée sur le portail Internet de la Douane (www.douane.gov.ma/requetes), tandis que 10% ont été envoyées par e-mail et 3% via le site Chikaya.ma.



RÉPARTITION DES REQUÊTES PAR THÈME

Les thématiques les plus récurrentes concernent le « dédouanement de marchandises » qui représente 19% des requêtes reçues, suivie de « l'admission temporaire des véhicules » (18%) et des « envois express et colis postaux » (13%).

LES MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DES MAROCAINS RÉSIDENT À L'ÉTRANGER

DU 5 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2023

Plus de 3,2 millions de voyageurs ont été accueillis à travers les différents points de passage du Royaume et 422 988 voitures ont transité par les ports et les postes frontaliers durant la période de la campagne Marhaba 2023, soit une légère régression de 4% pour les passagers et une hausse de 10% pour les véhicules, par rapport à la même période de l'an dernier.

FLUX DES MRE SUR LES SIX DERNIÈRES ANNÉES

Le mouvement des Marocains Résident à l'Etranger (MRE) a connu le passage de 3,2 millions de voyageurs à l'entrée, ce qui représente -4% qu'en 2022, contre 3,3 millions à la sortie (plus 2% que l'année dernière).

Mouvement des MRE entre 2017 et 2023

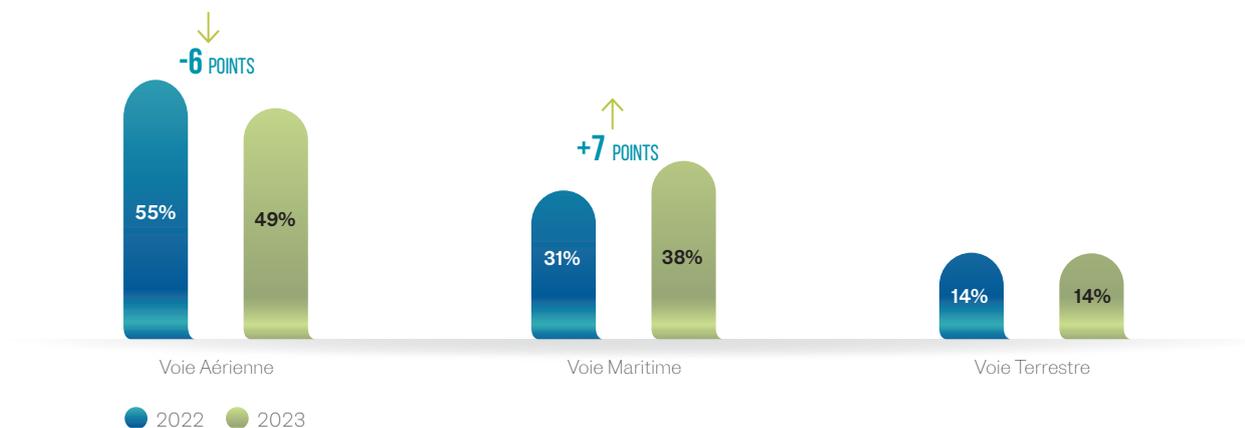
	2017	2018	2019	2021	2022	2023	Var. 23/22
Entrées	2 784 961	2 857 348	2 960 124	1 600 757	3 396 253	3 267 023	-4%
Sorties	2 471 131	2 658 795	2 873 966	1 416 577	3 234 319	3 301 956	2%
TOTAL	5 256 092	5 516 143	5 834 090	3 017 334	6 630 572	6 568 979	14%

LES POINTS DE PASSAGE

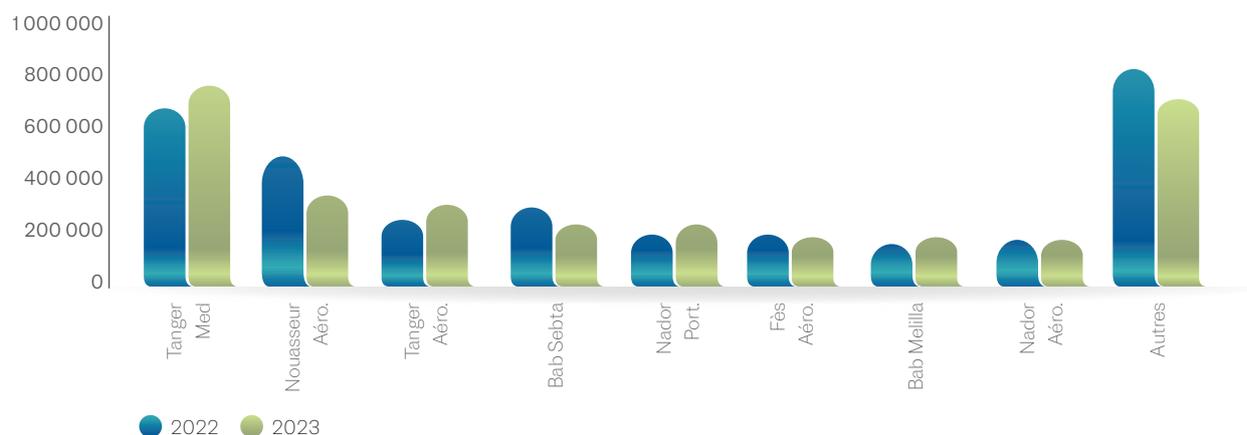
Lors de la campagne Marhaba 2023, 49% des MRE ont opté pour la voie aérienne pour rejoindre le territoire national, 38% ont choisi la voie maritime et 14%

ont privilégié la voie terrestre. Toutefois, les entrées par voie aérienne ont enregistré un recul (-6 points) par rapport à la campagne 2022.

Entrées et sorties des MRE par type de voies empruntées entre 2022 et 2023



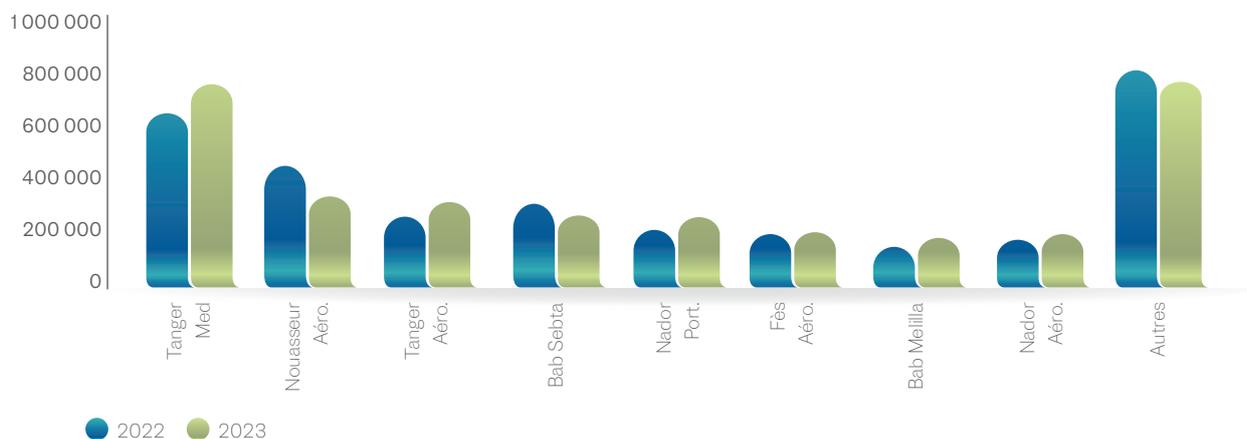
Mouvement des MRE à l'entrée au cours de la campagne 2023/2022



Le port de Tanger Med est le principal port d'entrée des MRE avec une part de 24%.
 Les entrées par l'aéroport Nouasseur représentent 11% du total des entrées en 2023.
 L'examen des entrées par bureau entre 2022 et 2023, laisse apparaitre :

- 30%** Baisse des entrées à l'aéroport de Nouasseur.
- +113%** Hausse des entrées à l'aéroport d'Ouarzazate.
- +92%** Hausse des entrées au port d'AL Hoceima.

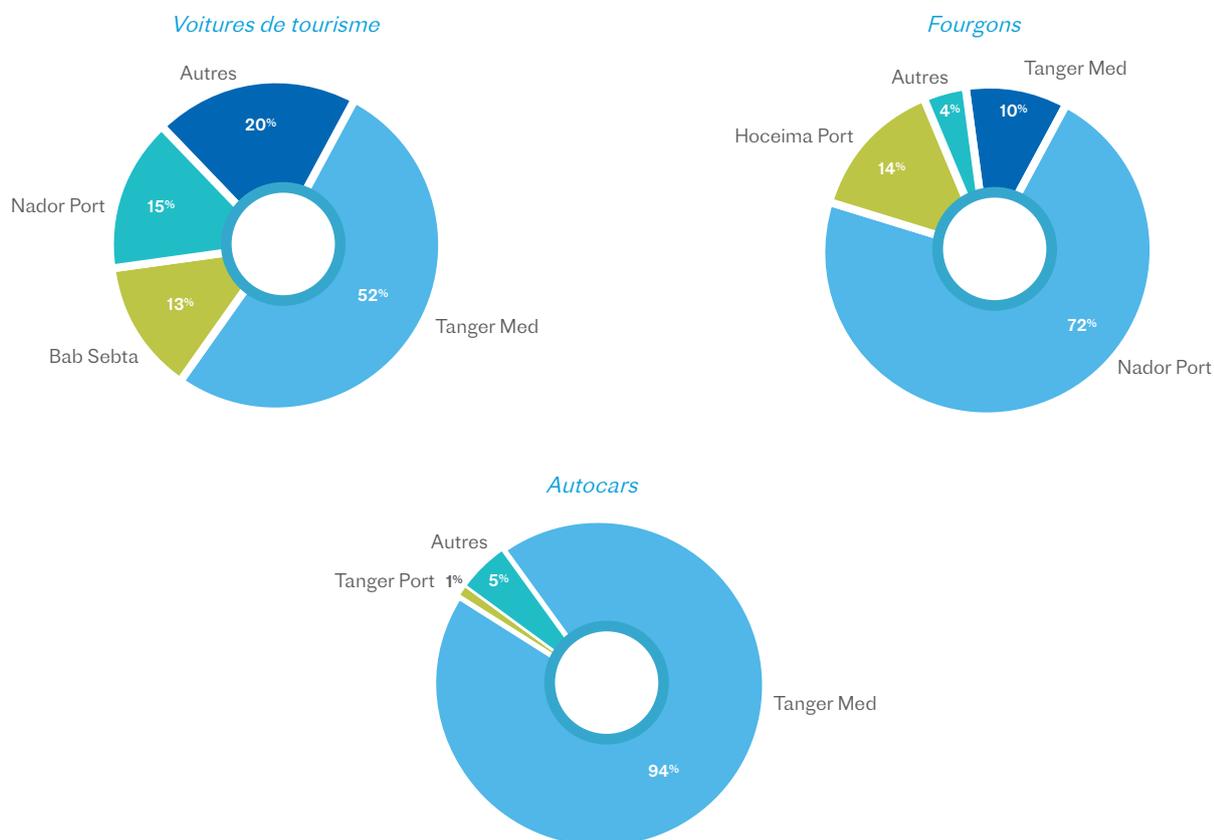
Mouvement des MRE à la sortie au cours de la campagne 2023/2022



TYPE DE VÉHICULE EMPRUNTÉ PAR LES MRE

La voiture de tourisme est le véhicule le plus emprunté par les MRE avec une part de 98% à l'entrée.

RÉPARTITION DES VÉHICULES EMPRUNTÉS PAR LES MRE PAR POINT D'ENTRÉE EN 2023



LES DÉCLARATIONS ÉTABLIES PAR LES MRE

Le nombre de déclarations établies par les MRE affiche une légère régression de 3%. Elles ont généré un peu plus de 23 MDH de droits et taxes lors de la

campagne Marhaba 2023, en baisse de 20% par rapport à la dernière campagne.

Répartition des déclarations établies par les MRE

TYPE DE DÉCLARATIONS	NOMBRE			DROITS ET TAXES (EN MILLIERS DH)		
	2022	2023	Var en %	2022	2023	Var en %
DO	28	39	39	872	1 008	16
T6 Bis	9 015	8 742	-3	28 437	22 511	-21
TOTAL	9 043	8 781	-3	29 308	23 519	-20

DO : La Déclaration Occasionnelle est une déclaration d'importation de marchandises établie par un voyageur.

T6 Bis : Quittance de paiement des droits et taxes des marchandises sans caractère commercial importées par les voyageurs.

LA MISE À LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME

MISE À LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME PAR TYPE

Le nombre de voitures de tourisme dédouanées s'est établi à 146 333 au terme de l'année 2023, en progression de 8% par rapport à l'année 2022. Cette hausse s'explique par l'évolution du nombre des voitures neuves (+8%) et celui des voitures d'occasion (+10%).

Le montant global des recettes générées par le dédouanement des voitures de tourisme a atteint 6 271 MDH contre 5 652 MDH en 2022, soit une progression de 11% qui découle principalement de la hausse enregistrée au niveau du segment des voitures neuves.

Mise à la consommation des voitures de tourisme

	2022	2023	Ecart	Var. en %
VOITURES NEUVES IMPORTÉES À L'ÉTAT MONTÉ (C.B.U)				
▶ Nombre d'unités	124 290	133 643	9 353	8%
▶ Valeur en MDH	23 142	27 034	3 892	17%
▶ Montant des droits et taxes perçus (MDH)	5 268	5 788	520	10%
VOITURES D'OCCASION				
Nombre total d'unités dédouanées, dont	11 486	12 690	1 204	10%
▶ Age < 1 an	131	221	90	69%
▶ 1 an ≤ Age < 3 ans	564	893	329	58%
▶ Age ≥ 3 ans	10 791	11 576	785	7%
Montant des droits et taxes perçus (MDH)**	384,0	483,0	99	26%
dont retraités MRE (abattement de 90% à partir de 2016)				
▶ Nombre d'unités	10 450	11 450	1 000	10%
▶ Montant des droits et taxes (MDH)	300	369	69	23%
ENSEMBLE DES VOITURES DE TOURISME				
▶ Nombre d'unités	135 776	146 333	10 557	8%
▶ Montant des droits et taxes perçus en MDH	5 652	6 271	619	11%

MISE À LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME PAR DIRECTION RÉGIONALE

La Direction Régionale de Casablanca-Settat détient 61% du nombre total de voitures de tourisme dédouanées en 2023 en progression de 9%, suivie de la Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima avec une part de 28% en légère hausse par rapport à 2022.

Répartition du nombre de voitures de tourisme dédouanées par direction régionale

